

Petit guide du Conseiller citoyen



Pour une participation citoyenne

Associer les habitants au devenir de leur quartier, c'est une nécessité et une obligation légale (loi de Programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014). Cette participation s'appuie principalement sur les Conseils citoyens.



Qu'est-ce qu'un Conseil citoyen ?

C'est un collectif d'habitants et de professionnels qui souhaitent s'impliquer dans l'évolution positive d'un quartier reconnu comme prioritaire. A Limoges, des Conseils citoyens ont été constitués sur les 9 quartiers prioritaires (Beaubreuil, la Bastide, le Val de l'Aurence Nord, le Val de l'Aurence Sud, Bellevue, les Coutures, le Sablard, les Portes Ferrées et le Vigenal).



Qui sont les Conseillers citoyens ?

Ce sont des habitants du quartier ou des personnes qui y travaillent, par exemple dans des associations, des commerces ou de ses services locaux. Ils ont été sélectionnés suite à un appel à candidature, en veillant à former un groupe diversifié d'une dizaine de personnes.



À quoi servent-ils ?

Ils incarnent une nouvelle façon de travailler dans les quartiers prioritaires, plus participative et plus démocratique. Leur fonction, c'est de garantir la place des habitants dans toutes les instances de pilotage du Contrat de ville, en exprimant le regard des habitants et des usagers et en faisant des propositions d'actions et de projets. Grâce aux Conseils citoyens, les services de l'État, les collectivités et les élus, les autres organismes (Caf etc.) ont des interlocuteurs identifiés parmi les habitants et les acteurs locaux.

Comment fonctionnent-ils ?

Chaque Conseil citoyen pourra se constituer en une entité juridique propre et indépendante, de type association, et élaborer un règlement intérieur ou une charte, qui précise son organisation et son fonctionnement. Ils doivent en tous les cas respecter les valeurs républicaines : liberté de parole, égalité, fraternité, laïcité et neutralité. Jusqu'à la constitution de cette entité, le Conseil citoyen est accompagné par une association existante, par exemple un centre social. En partenariat avec ces associations, des formations sont proposées afin d'aider les Conseillers citoyens à travailler de manière collaborative et à définir leurs projets. L'association Les Cemea, mouvement d'éducation, est mobilisée à ce titre.

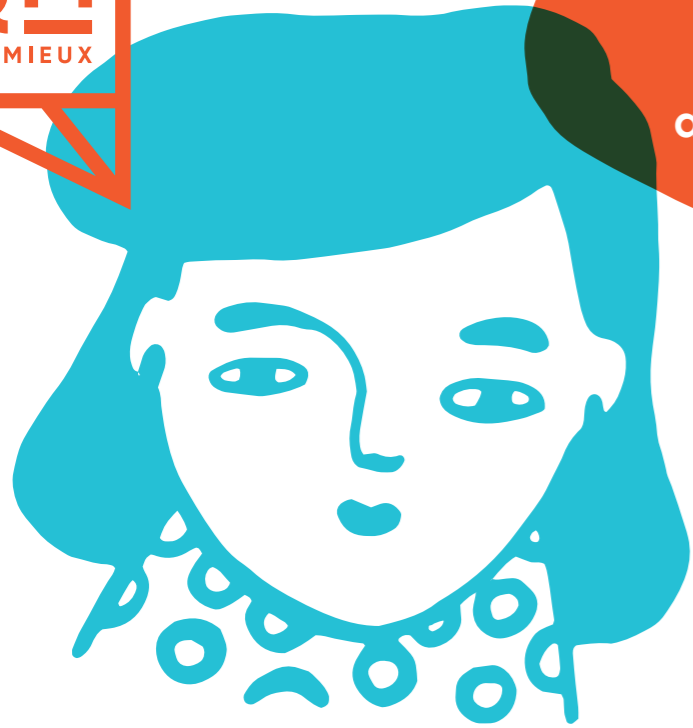
Dans une logique de partage, les Conseillers de quartiers, instance de la vie municipale qui concerne tous les quartiers, pas seulement ceux qui sont prioritaires, sont invités à suivre le travail des Conseillers citoyens.



Les Conseillers citoyens des Quartiers En Mieux

4 quartiers sur 9 sont concernés par le programme de renouvellement urbain Quartiers En Mieux : Beaubreuil, les Portes Ferrées, le Val de l'Aurence Nord et le Val de l'Aurence Sud. Dans ces quartiers, les Conseillers citoyens sont de véritables relais du programme Quartiers En Mieux auprès de tous les habitants. Ils sont informés personnellement de l'état d'avancement, participent aux différentes actions de concertation proposées, en organisent certaines, et peuvent s'investir au sein des groupes de travail thématiques qui pilotent le renouvellement urbain.





Je reçois des informations régulières et je peux donner mon avis d'usager aux urbanistes et institutions qui me sollicitent

Yasmina, 33 ans

« J'ai reçu une invitation pour participer à un temps d'échange avec les urbanistes de Quartiers en mieux, de 18h30 à 21h, à la maison des associations. Ils nous ont expliqué différents schémas d'aménagements possibles. En tant qu'habitante, mère de 3 enfants, j'ai pu donner mon avis, comme les autres conseillers citoyens. C'est normal, les professionnels ne peuvent pas tout savoir, ils ont besoin de notre avis. C'est ponctuel, heureusement, parce que je ne peux pas toujours demander à ma voisine de garder les petits. »



J'explique aux habitants les transformations prévues dans le programme

Ismaël, 29 ans

« Quartiers en mieux, c'est un programme qui met plusieurs années à être élaboré, les habitants ne sont pas pour tout de suite, les habitants ont des questions, des envies, des inquiétudes. Moi, en tant que conseiller citoyen, animateur sportif dans le quartier, je suis l'avancée du projet de renouvellement urbain. Du coup je peux expliquer : comment vont être implantés les nouveaux immeubles, où seront parkings, comment sera aménagé le parc... J'utilise les Maisons de projets. Dans mon quartier, ce n'est pas une maison en tant que tel, mais des points dans l'espace public, comme des abribus où sont affichées les informations. Avec les images en 3D, on visualise bien ce qu'il va se passer. Je ne sais pas tout, parfois je ne peux pas répondre aux questions, mais on échange. Moi ce qui m'intéresse, c'est que ça bouge, que les gens discutent du quartier. »

Conseiller citoyen des Quartiers en Mieux : quelle est ma mission ?

Je peux participer à un groupe de travail institutionnel sur une thématique qui m'intéresse



Roger, 65 ans

« Je suis chauffeur de bus à la retraite, alors la circulation, je connais. Quand on m'a expliqué qu'il y avait un groupe de travail sur la mobilité, j'ai proposé d'y participer. Ma requête a été acceptée et je me rends régulièrement au centre-ville pour participer aux réunions avec les techniciens de la Ville, de l'Agglomération, de Limoges Habitat, des Services de l'État. Comme ça, je suis les études en cours sur le stationnement ou les projets de nouvelle ligne de bus. C'est plus compliqué que ça en a l'air, mais ça m'intéresse, et je peux donner mon avis. »

Je peux participer à l'animation d'actions de concertation dans mon quartier



Fabienne, 45 ans

« Moi, ce qui m'intéresse, c'est de participer concrètement à la vie du quartier. Les réunions, ce n'est pas trop mon truc. Par contre, discuter avec les gens pour qu'ils viennent planter des fleurs, ça oui ! L'équipe qui s'occupe de la concertation dans mon quartier n'a pas hésité à m'appeler pour participer à une grande journée du fleurissement du parc. C'était un dimanche, j'étais disponible. J'en ai beaucoup parlé au magasin où je travaille, je voulais qu'il y ait un peu de monde. En mobilisant le fond de participation des habitants, j'ai acheté des boissons, on avait aussi fait des gâteaux, c'était bien. J'ai pris des photos avec mon téléphone, le bailleur a pu s'en servir pour raconter la journée sur Facebook, j'ai senti que j'étais utile. »



Améliorons le quotidien à Beaubreuil, aux Portes Ferrées et au Val de l'Aurence !



CONTACT

CEMEA Nouvelle-Aquitaine, antenne de Limoges
23A, boulevard Saint-Maurice - 87000 Limoges
05 55 34 60 52 / conseils-citoyens@cemea-na.fr

